

Service émetteur : Direction de l'Autonomie, DOPH

Affaire suivie par : Johanna LE NEILLON  
Courriel : johanna.leneillon@ars.sante.fr  
Téléphone : 01 44 02 05 87

Objet : Journée nationale DUODAY.

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs d'établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap

Mesdames et Messieurs les Représentants de fédérations ou associations représentatives du handicap

Paris, le 29 mars 2018

Mesdames, Messieurs,

Le Duoday© est une action de sensibilisation à l'intégration par le travail des personnes en situation de handicap pour les entreprises, collectivités, ou associations : ces dernières ouvrent leurs portes, lors d'une journée déterminée, à une personne handicapée. Durant cette journée un duo se crée entre la personne en situation de handicap et un salarié volontaire de l'entreprise.

Sous l'impulsion de Madame Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, l'opération Duoday© est, pour la première fois, déployée nationalement et généralisée à l'ensemble des régions françaises. Cette démarche a été validée par le Comité Interministériel du Handicap (CIH) du 20 septembre 2017. Elle s'inscrit également dans une opération d'échelle européenne et se déroulera le 26 avril 2018 prochain.

L'opération Duoday© est née en Irlande en 2008 sous la dénomination Job Shadow. Elle a ensuite été reprise par la Belgique en 2010, puis développée en France en 2016 par l'ESAT Agnelis - ALGEEI (Lot-et-Garonne), propriétaire de la marque Duoday©, soutenu par l'Agence Régionale de Santé Aquitaine – Limousin – Poitou Charentes.

L'association ALGEEI, suite à un appel à candidatures, a été retenue en 2018 par l'Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine afin d'accompagner la généralisation et l'organisation nationale de l'événement, en assurant notamment un support logistique et méthodologique.

Dans une logique d'inclusion, cette opération doit contribuer à renforcer les liens entre les employeurs publics et privés, les gestionnaires médico-sociaux et les personnes en situation de handicap, au bénéfice de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail de ces personnes.

Elle s'inscrit plus largement dans l'objectif de promotion d'un changement de regard sur le handicap.

Au-delà de la dimension « emploi », cette journée peut, par ailleurs, être mobilisée pour mettre en valeur la participation des personnes handicapées à des manifestations sportives et culturelles.

En tant que représentants des associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux pour personnes en situation de handicap, nous vous invitons à prendre part à cette action et

à accompagner vos résidents, usagers, travailleurs handicapés, ou jeunes adultes accompagnés le souhaitant, à s'inscrire dans cette démarche.

Toutes les informations pratiques relatives à l'organisation de cette journée sont accessibles sur le site internet Duoday© : <https://www.duoday.fr/>

Pour toute question, je vous invite à prendre contact avec la référente Handicap adulte de l'ARS Ile-de-France (Johanna Le Neillon : johanna.leneillon@ars.sante.fr).

Je vous invite à relayer cette information et vous remercie, dès à présent, de votre implication.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

P./  
Le Directeur de l'Autonomie,  
  
Marc BOURQUIN.

Agence Régionale de Santé Ile-de-France  
Le Directeur de la Direction de l'Autonomie

Didier MARTY